

Circulaire de rentrée - Année 2016/2017

Dates et horaires de la rentrée

Pour tous les élèves de 2nde Professionnelle VENTE et GESTION ADMINISTRATIVE

Jeudi 1er septembre 2016 de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

et vendredi 2 septembre 2016 (selon horaires communiqués par le professeur principal)

Pour tous les élèves de 1^{ères} BAC PRO & de 1^{ère} STMG

Vendredi 2 septembre 2016 de 9h à 12h

Pour tous les élèves de Terminales BAC PRO et de Terminale STMG

Vendredi 2 septembre 2016 de 14h à 16h

Attention

Réunion des Parents des classes de 2ndes Professionnelles

Jeudi 1er septembre 2016 à 18h30

(Présence indispensable de tous les parents)

LIVRES & OUVRAGES SCOLAIRES

voir circulaire « Commandes individualisées de manuels scolaires » p.4

REGLEMENT INTERIEUR ET DIRECTIVES PERMANENTES

Le règlement intérieur est disponible sur le site du lycée : www.lyceecluny-mulhouse.fr
Qui dit lycée Technologique et Professionnel sous entend une attitude professionnelle, c'est pourquoi un accent particulier est mis sur :

Le comportement

La ponctualité

L'assiduité

Plusieurs numéros sont à votre disposition pour contacter la Vie Scolaire :

Tél : 03 89 45 94 53

Tél : 06 58 15 67 47

La vie scolaire s'engage à vous prévenir au plus vite de l'absence de vos jeunes par SMS ou par téléphone et de votre côté veillez à communiquer tous changements et toute modification de vos coordonnées téléphoniques ou mail.

L'usage des téléphones portables et de tout appareil prenant des vidéos et photos est strictement interdit dans les locaux de l'établissement. Tout manquement à cette règle sera sévèrement sanctionné (cf : RI)

Dates des stages en entreprise

2ndes BAC PRO GA :

du 06 mars 2017 au 25 mars 2017
du 12 juin 2017 au 1er juillet 2017

2ndes BAC PRO MRCU :

du 14 novembre 2016 au 19 novembre 2016
du 05 décembre 2016 au 17 décembre 2016
du 12 juin 2017 au 01 juillet 2017

1ères BAC PRO G.A. :

du 16 janvier 2017 au 11 février 2017
du 06 juin 2017 au 1er juillet 2017

1ères BAC PRO VENTE COMMERCE ARCU :

du 3 janvier 2017 au 28 janvier 2017
du 6 juin 2017 au 1er juillet 2017

Terminales BAC PRO G.A. :

du 14 novembre 2016 au 10 décembre 2016
du 13 mars 2017 au 08 avril 2017

Terminales BAC PRO VENTE :

du 26 septembre 2016 au 08 octobre 2016
du 28 novembre 2016 au 10 décembre 2016
du 13 mars 2017 au 08 avril 2017

Terminales BAC PRO COMMERCE et ARCU :

du 21 novembre 2016 au 17 décembre 2016
du 06 février 2017 au 11 février 2017
du 06 mars 2017 au 25 mars 2017

Ces périodes de formation en entreprise sont obligatoires pour valider chaque année et font l'objet d'évaluations officielles avec des coefficients importants pour l'obtention soit du BEP MSA ou MRCU et pour les Baccalauréats Professionnels GA, VENTE, COMMERCE et ARCU.

Si ces stages ne sont pas réalisés ou pas terminés pour quelques raisons que ce soit, l'année ne peut être validée et le redoublement (ou le renvoi) sera automatique.

(voir BO du mois de février 2009)

Dates des congés scolaires

Vacances de la Toussaint

Du jeudi 20 octobre 2016, reprise le jeudi 3 novembre 2016

Vacances de NOËL

Du samedi 17 décembre 2016, reprise le mardi 03 janvier 2017

Vacances d'hiver

Du samedi 11 février 2017, reprise le lundi 27 février 2017

Vacances de printemps

Du samedi 8 avril 2017, reprise le lundi 24 avril 2017

Vendredi 26 mai 2017 Pas de cours

Vacances d'été

Le mardi 8 juillet 2017

*Aucun départ anticipé ou retour décalé n'est autorisé...
Tout manquement sera considéré comme une absence injustifiée*

Facturation

Une facturation trimestrielle est envoyée aux familles. Elle est payable aux dates indiquées ci-dessous et selon des périodes déterminées.

(Attention tout trimestre commencé est dû)

Le prélèvement automatique des « anciens » est reconduit pour l'année 2016/2017

Veillez nous signaler vos éventuelles modifications de coordonnées bancaires

Dates des prélèvements

1^{ère} facturation : mi octobre 2016, pour la période de la rentrée jusqu'au 31 décembre 2016

2^{ème} facturation : début février, pour la période du 01/01/2017 jusqu'au 31 mars 2017

3^{ème} facturation : début mai, pour la période du 01/04/2017 jusqu'à la fin d'année scolaire

Tout courrier de « sanctions » ou « recommandé » sera facturé en supplément au tarif en vigueur.

L'établissement sera fermé du 13 juillet au 16 août 2017

*En dehors de cette période, les heures d'ouverture sont les suivantes :
de 9h à 11h et de 14h à 16h sauf le samedi*

Nous vous souhaitons à tous une très agréable période de vacances !

La Direction

Commandes individualisées des manuels scolaires Lycée Saint Joseph de Cluny à Mulhouse et LDE

Chers parents,

Cette année, le lycée vous propose de bénéficier du service LDE d'achat de livres scolaires en ligne.

Avantages :

- achat en ligne avec paiement sécurisé : cela vous évite les attentes en librairie et vous assure la sélection des bons ouvrages
- la livraison se fera directement, et gratuitement, au lycée début septembre. Les livres seront distribués à la rentrée en sachet individuel
- bénéficier de 5% de remise

A faire impérativement avant le 15 Août 2016 afin d'assurer le maximum de commande livrées début septembre :

Rendez-vous sur le site <http://www.lde.fr/lis/STJOMULH.html>

- Choisissez successivement votre pays (FRANCE), votre ville (MULHOUSE) votre établissement (Lycée Saint-Joseph de Cluny), puis la classe de votre jeune.
- La liste de manuels s'affiche sur votre écran : cochez simplement la case à gauche de chacun des livres que vous souhaitez commander.
- Cliquez ensuite sur le bouton CALCULER pour vérifier votre commande : un montant total s'affiche.

*ASTUCE A TOUT MOMENT , VOUS POUVEZ REPARTIR DE ZERO
EN CLIQUANT SUR LE BOUTON RECOMMENCER*

- Si elle vous convient, vous pouvez alors valider votre commande en cliquant sur le bouton VALIDER
- Saisissez les informations vous concernant dans le formulaire qui apparaît à l'écran, puis cliquez sur SUIVANT
- Vous pouvez ensuite accéder au système de paiement sécurisé en ligne en cliquant sur le bouton CARTE BLEUE

**VOUS RECEVREZ LE JOUR SUIVANT UN COURRIEL DE CONFIRMATION
MERCİ DE NOUS ALERTER SI CE N'ETAİT PAS LE CAS !**